

PRESIDENCE *if*

SECRETARIAT GENERAL

NOTE DE SERVICE N° 072 /UK/P/VP/SG/2019

portant autorisation d'ouverture de la deuxième promotion de masters à la
Faculté de droit et des sciences politiques (FDSP) de l'Université de Kara
=====

Suite à la présentation, par le Responsable pédagogique des masters de la Faculté de droit et des sciences politiques, du rapport de fin de formation de la première promotion du Master Justice et droit du procès et du Master Sciences politiques ;

Conformément à la note de service n°035/UK/VP/SG/2019 du 22 juillet 2019 relative au lancement des recrutements de la deuxième promotion des masters,

Le Président de l'Université de Kara autorise l'ouverture de la deuxième promotion de masters à la Faculté de droit et des sciences politiques (FDSP). Il s'agit du :

- Master Justice et droit du procès ;
- Master Sciences politiques.

Par ailleurs, en référence à la note de service n°037/UK/P/VP/SG/2018 du 23 octobre 2018 portant rectificatif à la note de service n°039/UK/P/VP/SG du 12 décembre 2016 définissant les procédures de recrutement, d'inscription et les conditions du parcours en master à l'Université de Kara, il est rappelé que « **le nombre d'étudiants à recruter par promotion se limite à 25 au maximum et 10 au minimum.** »

Le Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques et le Directeur des affaires académiques et de la scolarité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la procédure d'appel à candidature en vue de la sélection des auditeurs pour lesdits masters.

Kara, le 29 NOV 2019

Le Président,



Prof. Komla SANDA

AMPLIATIONS

Pdce/UK	02
SG/UK	02
AC/SFO/UK	02
Décanats/Directions	15
Direction des Archives	01
Autres services	02